## Le budget-M. MacLaren

• (1710)

Nul doute qu'une augmentation des crédits à ces diverses fins s'impose et que le Canada en tirerait profit dans une période de forte reprise économique. Toutefois, il ne faut pas se leurrer: pareilles dépenses augmenteraient le déficit du gouvernement fédéral. D'autres politiques de nos amis de l'opposition augmenteraient le déficit encore davantage. Tout en réclamant un accroissement des dépenses, ils voudraient aussi réduire les impôts. Ils dépenseraient davantage, mais les recettes et le déficit augmenteraient encore plus. Toutefois nos amis d'en face disent: «Attendez un peu. Ce n'est pas ce que nous voulons dire. Nous supprimerons d'autres choses. Nous augmenterons les dépenses au titre de la défense, les paiements de transfert aux provinces, nous augmenterons ceci ou cela, mais nous supprimerons d'autres choses». Quelles sont ces autres choses? Il ne s'agit probablement pas de quelques restrictions ou remaniements ici ou là, mais de sommes importantes. Toutefois, le député de Mississauga-Sud (M. Blenkarn) nous a dit que si son parti était au pouvoir, il abolirait le service de coupures de journaux fourni à certains ministres et à la Chambre. C'est ce que j'ai cru comprendre. Quelle est, à son avis, la valeur de ce service? Quelques milliers de dollars? Et il a déploré le fait que le déficit s'élève à 31.5 milliards. Mais il a proposé de supprimer certains services de coupures de journaux. Il a également fait allusion à Radio-Canada. Parce qu'il ne semble pas aimer Radio-Canada, il est prêt à couper certains de ses crédits. De quel montant s'agit-il? Si ma mémoire est bonne, le budget de la Société s'établit entre 600 à 700 millions.

M. Schellenberger: C'est plutôt près de 900 millions.

M. MacLaren: Que propose donc le député? Réduire de moitié le budget de la Société, le ramener à 350 ou 400 millions? Est-ce cela qu'il propose? Veut-il s'en prendre à l'un de nos grands organismes national qui réussit à inculquer aux Canadiens une identité nationale, la fierté de leurs traditions et de leur histoire? Est-ce cela que préconise le député? Dans quel autre domaine trancherait-il? L'aide aux exportations? L'aide aux pays en voie de développement les plus démunis? L'élimination des subventions versées aux chemins de fer et à certains services aériens? Quelles dépenses veut-il réduire? Diminuerait-il les incitations consenties pour la prospection pétrolière? La liste est longue, mais toutes les mesures que propose l'opposition pour réduire notre déficit seraient contraires aux intérêts des Canadiens. Il ne faut pas se leurrer. Pas étonnant que le député de Saint-Jean-Ouest ait dit qu'il faudrait se montrer «dur et intraitable». Il le ferait à coup sûr. Il faudrait un ministre des Finances bien méchant pour supprimer les pensions, l'assurance-chômage et les paiements de transfert aux provinces pour réussir à comprimer rapidement le déficit du gouvernement sans tenir compte des obligations sociales.

Cela n'est pas nécessaire, monsieur le Président. Nous en avons fait la preuve dans le budget d'avril dernier et dans celui-ci. Inutile de se montrer méchant et mesquin comme le voudrait le député de Saint-Jean-Ouest. Ce qu'il nous faut, c'est une politique à la fois incitative du point de vue économique et responsable du point de vue social. C'est ce genre d'approche globale, juste et équilibrée que proposait le budget d'avril. Et on l'a reprise dans le budget de la semaine dernière. Le déficit pour 1983-1984 en est la preuve. Il est au niveau

prévu en avril dernier. Pour 1984-1985, grâce à la reprise économique et l'apparition à nouveau d'une croissance réelle, nous prévoyons une réduction de quelque 2 milliards de dollars, équivalant à quelque 7 p. 100 en un an. En fait, en pourcentage du Produit national brut, cette réduction est encore plus grande. Nous essayons donc de respecter les engagements que nous avons pris en avril dernier dans le document sur le déficit joint au budget. D'une part, nous allons faire tout en notre pouvoir pour nous assurer de demeurer sur la bonne voie et éviter que les emprunts du gouvernement n'empêchent à l'avenir le secteur privé d'obtenir l'argent dont il a besoin sur le marché des capitaux. D'autre part, et je peux vous le garantir, monsieur le Président, le gouvernement continuera d'aider les Canadiens qui sont dans le besoin.

Permettez-moi de passer au second aspect de la motion d'opposition, les taux d'intérêt élevés. Le Canada n'est pas le seul pays à connaître des taux d'intérêt élevés; tous les pays industrialisés sont dans cette situation, les taux étant plus élevés à certains endroits qu'à d'autres. Chose certaine, tous les pays industrialisés et devrais-je dire, tous les pays du monde, ont connu à un moment ou à un autre des taux d'intérêt très élevés. Que s'est-il passé au Canada? Ces taux ont baissé considérablement. Les taux hypothécaires et les taux des prêts bancaires sont à la baisse. Le taux préférentiel de la Banque du Canada, le taux fondamental au Canada, a fléchi considérablement.

M. Blenkarn: Ah! Il y a un peu plus d'un an, ce taux était de 9.43 p. 100, et il est aujourd'hui de 10.4 p. 100. Vous n'y comprenez rien.

M. MacLaren: Il y a moins de 14 mois de cela, monsieur le Président . . .

M. Blenkarn: Un an.

M. MacLaren: . . . les taux d'intérêt au Canada étaient très élevés. Ils sont à l'heure actuelle beaucoup plus bas, ce qui profite aux consommateurs, aux investisseurs et aux propriétaires de maisons, et nous prévoyons également que la politique gouvernementale et la baisse des taux d'intérêt, à l'échelle internationale, permettront de réduire davantage l'indice des prix à la consommation. Nous avons établi nos prévisions en ce qui concerne les taux d'intérêt au Canada. Elles sont prévues dans le plan financier et nous pouvons voir les taux d'intérêt diminuer progressivement au cours des cinq prochaines années. Bien entendu, le document budgétaire admet que les hypothèses concernant les taux d'intérêt sont d'autant plus incertaines qu'elles se fondent en partie sur d'autres hypothèses relatives au déficit gouvernemental des États-Unis et d'ailleurs. Nous partons en effet du principe que les taux d'intérêt, le montant du déficit du gouvernement et les taux d'intérêt aux États-Unis, diminueront par rapport au revenu national. Toutefois, cette hypothèse sera étayée par les mesures que nous prendrons au Canada pour faire en sorte, par exemple, de ne pas accorder de règlements salariaux inflationnistes et par l'exemple que le secteur public donnera au secteur privé à cet égard. Nous nous sommes engagés dans ce budget, alors que prend fin la période de restrictions des 6 et 5 p. 100, à contrôler le montant des augmentations salariales accordées dans le secteur public. Nous avons également pris des mesures pour nous assurer que la croissance administrative dont est responsable le gouvernement ne dépassera pas 4 p. 100 à l'avenir. Il s'agit là de plans d'action directs que compte prendre le gouvernement pour